



## Lettre en réponse à une assignation devant le JAF

-----  
Par Marion1989

Bonjour,

Je suis convoquée devant le JAF le 28 janvier prochain à la demande de mon ex compagnon pour mettre sur papier le mode de garde de notre fille.

J'ai décidé de ne pas prendre d'avocat car tout d'abord je suis d'accord avec presque toutes les demandes de mon ex puis après m'être renseignée auprès de mon avocat il n'est pas sûr que j'obtienne la seule chose qui me dérange dans le mode de garde.

Comment dois-je répondre à l'avocat de mon ex ? je sais que je dois lui fournir toutes les pièces de mon dossier, mais dois-je exprimer clairement ma demande de garde ? ou peut-on trouver un modèle de lettre en réponse à un avocat je trouve souvent des demandes d'assignation mais rarement les réponses à faire à la partie adverse. Dois-je tout envoyer au juge ? il me semble que mon avocat m'a dit que je pouvais directement remettre mon dossier le jour de l'audience.

Merci par avance pour votre aide

-----  
Par kang74

Bonjour

Vous devez clairement dire vos demandes, car le juge ne statue que sur des demandes faites clairement .  
Si votre avocat doute que le juge accède à votre demande, c'est qu'elle n'est pas forcément légitime .

La partie adverse doit savoir vos demandes, et avoir les pièces que vous allez présenter pour argumenter votre demandé bien avant l'audience, surtout si vous êtes le demandeur .

Le jour de l'audience vous devez donc transmettre au juge vos demandes + vos pièces, qui seront exactement les mêmes que ceux que vous avez envoyées à la partie adverse .

Au niveau de la forme de vos conclusions, vous devez donc clairement dire vos demandes concernant le mode garde avec le numéro des pièces qui argumente votre demande, pareil concernant la participation aux frais .  
Vos pièces seront donc listées et numérotées .

Toutes pièces ou demandes qui n'auraient pas été transmises à temps à la partie adverse peuvent faire l'objet de demande de retrait des débats = elles ne sont pas traitées par le juge .

-----  
Par Marion1989

Merci beaucoup pour votre réponse.